

Comité syndical du 13 décembre 2025

Délibération n° CS03-13122025

Objet : actualisation juridique – emploi ingénieur principal

Les membres de Métropole Savoie, légalement convoqués en date du 1^{er} décembre 2025 par Thibaut Guigue, Président, se sont réunis le 13 décembre 2025 à La Motte-Servolex, à la salle Saint-Jean, 254 Avenue Saint-Exupéry.

Nombre de délégués : 184

- Nombre de délégués présents : 96
- Nombre de pouvoirs : 11
- Votes : 107

DELEGUES TITULAIRES DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (71)

CA GRAND LAC (16)

BADIN Benoît; BERNON Martine; BLANC Damien; BRAISSAND Jean-François; CARDE Daniel; CATTIE Serge; CHAPUIS Nicolas; GIMENEZ André; GIRARD Serge; GUIGUE Thibaut; MERCIER Yves; MONBEIG Corinne; PERSON Armelle; ROGNARD Olivier; SIMONIAN Edouard; VAIRYO Nicolas

CA GRAND CHAMBERY (30)

BAABAA Jimmy; BEGARD Cécile; BENEVEISE Marie; BERTHOMIER Christian; BERTHOUD Luc; BOCHATON Brigitte; BOIX-NEVEU Arthur; BOUCHET Daniel; BOUGAULT Nicolas; CARACO Alain; CARENCO Eric; CARLE Albert; DOHRMANN Emilie; DUNOD Isabelle; DYEN Michel; FAIVRE Catherine; GAGET Alain; GOUGOU Jocelyne; GRILLOT Fabien; GUGGIARI Gérard; JACQUIER Jean-Yves; MAUDUIT François; MORAT Franck; MOREAU Vincent; NOBLECOURT Martin; PICQ Bruno; PIERRETON Christophe; ROCHAIX Daniel; VENTURINI Jean-Maurice; WOLFF Corine

CC CŒUR DE SAVOIE (25)

BENDOTTI Romuald; BERGER SABATTEL Jean-Yves; BUEVOZ Eve; CLARAZ Jean-François; CONAND Anne; DE BRUYNE David; DELACHENAL Bertrand; DUC Jean-François; DUPARC Stéphane; DUVAL Olivier; FAVRE Christiane; FONTANA Hélène; GACHET Jacky; GRANGE Michel; LAYDEVANT Laurence; LOGEROT Yannick; MONNET Gilles; PAVILLET Yves; PICHON DEGUILHEM Fabienne; ROBERT Christophe; SAINT GERMAIN Rémy; SANDRAZ Eric; SANTAIS Béatrice; SCHNEIDER Sylvie; VILLAND Franck

DELEGUES SUPPLEANTS DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (25)

CA GRAND LAC (7) BALTHAZARD Pierre-Louis; CONVERT Jacques; DUBOUCHET REVOL Karine; MOIROUD Christophe; PETIT-GUILLAUME Sophie; POILLEUX Nicolas; POLLET Philippe

CA GRAND CHAMBERY (8) BASSET Monique; CAMOZ Michel; FATIGA Antoine; FLEURY Marc; MYARD-DALMAIS Micheline; SIMON Pierre; VALLIER Claude; VELLARD Jean-françois

CC CŒUR DE SAVOIE (10); BOCQUIN Jean-Luc; COMPOIS Sylvie; CORNELOUP Alain; COSTABLOZ Valérie; FAUCONET David; PEPIN François; PIAGET Chantal; PLANCHE Christelle; POMA Martine; VIGUET-CARRIN Sandrine

POUVOIRS : (11)

CA GRAND LAC (1) : MEUNIER Roland à **SIMONIAN Edouard**

CA GRAND CHAMBERY (4) : BASTIEN Patrick (Grand Lac) à **MAUDUIT François**; MUGNIERY Gilles à **BOIX-NEVEU Arthur**; PLATEAUX Claire à **DUNOD Isabelle**; GENNARO Alexandre à **GRILLOT Fabien**

CC CŒUR DE SAVOIE (6) : BAZIN Jean-Jacques à **VILLAND Franck**; BENETTI Jean-Luc à **LOGEROT Yves**; BOUVIER Nicole à **SAINT GERMAIN Rémy**; RAVIER Michel à **CLARAZ Jean-François**; VERTHUY Maxime à **DE BRUYNE David**; ROSSIGNOL Bernard à **LAYDEVANT Laurence**

Monsieur le Président rappelle que certaines délibérations de création d'emplois actuellement pourvus ou maintenus dans le tableau des emplois comportent des dispositions dont la rédaction s'avère inopportune aujourd'hui, notamment en matière de gestion des ressources humaines.

Dans ce contexte, il convient de les actualiser.

Il est rappelé qu'un emploi d'ingénieur principal a été créé par délibération du 15/06/2009. Il sera désormais pourvu par un agent remplissant pleinement ses fonctions, en situation d'évolution professionnelle, chargé de mission urbanisme depuis janvier 2015. Compte tenu de l'évolution de ses missions, il occupera un poste de Chef de projet Urbanisme – Transition écologique.

Dans ce contexte, il convient d'adapter les missions de l'emploi d'ingénieur principal initial comme suit :

- Conduire et piloter l'ensemble des tâches et étapes de travail d'une étude prospective traitant des problématiques d'aménagement du territoire ou directement liée aux enjeux du SCoT.
- Contribuer à la mise en œuvre du SCoT et à toute évolution du projet et du document le cas échéant.
- Piloter la mise en œuvre des orientations et études en matière de transition écologique, et particulièrement sur le volet énergétique ; assurer l'articulation avec les documents et démarches des collectivités et partenaires.
- Assurer la production de publications concrètes et pédagogiques à destination des élus sur des problématiques liées au SCoT et plus largement à l'aménagement du territoire.
- Contribuer à une veille juridique sur les évolutions législatives liées à l'aménagement du territoire.
- Contribuer aux avis règlementaires de Métropole Savoie, en produire le cas échéant.
- Participer à l'organisation logistique et administrative des instances de Métropole Savoie.

L'agent doit répondre aux critères de diplôme et d'expérience professionnelle suivants : BAC + 5 de l'enseignement supérieur spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire ainsi qu'une expérience minimum de 10 à 15 ans dans les domaines de la planification et des études prospectives en aménagement du territoire.

Le niveau de rémunération est fixé par référence à la grille indiciaire du grade d'ingénieur principal, rémunération à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire pour le cadre d'emploi d'ingénieur principal.

Après en avoir délibéré, le comité syndical de Métropole Savoie décide de :

- **VALIDER** les missions de l'emploi d'ingénieur principal de Chef de projet Urbanisme-Transition écologique ;
- **PRECISER** que le candidat doit répondre aux exigences de diplôme BAC + 5 de l'enseignement supérieur spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire et d'une expérience minimum de 10 à 15 ans dans les domaines de la planification et des études prospectives en aménagement du territoire ;
- **FIXER** le niveau de rémunération par référence à la grille indiciaire du grade d'ingénieur principal, rémunération à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire pour le cadre d'emploi d'ingénieur principal ;
- **DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Le Président,



Thibaut GUIGUE

Pour : 107 – Contre : 0 – Abstention : 0

METROPOLE SAVOIE

Syndicat mixte pour le
Schéma de Cohérence Territoriale
25 rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY
04 79 62 91 28 - info@metropole-savoie.com

Comité syndical du 13 décembre 2025

Délibération n° CS04-13122025

Objet : actualisation juridique – emploi ingénieur principal

Les membres de Métropole Savoie, légalement convoqués en date du 1^{er} décembre 2025 par Thibaut Guigue, Président, se sont réunis le 13 décembre 2025 à La Motte-Servolex, à la salle Saint-Jean, 254 Avenue Saint-Exupéry.

Nombre de délégués : 184

- Nombre de délégués présents : 96
- Nombre de pouvoirs : 11
- Votes : 107

DELEGUES TITULAIRES DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (71)

CA GRAND LAC (16)

BADIN Benoît; BERNON Martine; BLANC Damien; BRAISSAND Jean-François; CARDE Daniel; CATTIE Serge; CHAPUIS Nicolas; GIMENEZ André; GIRARD Serge; GUIGUE Thibaut; MERCIER Yves; MONBEIG Corinne; PERSON Armelle; ROGNARD Olivier; SIMONIAN Edouard; VAIRYO Nicolas

CA GRAND CHAMBERY (30)

BAABAA Jimmy; BEGARD Cécile; BENEVEISE Marie; BERTHOMIER Christian; BERTHOUD Luc; BOCHATON Brigitte; BOIX-NEVEU Arthur; BOUCHET Daniel; BOUGAULT Nicolas; CARACO Alain; CARENCO Eric; CARLE Albert; DOHRMANN Emilie; DUNOD Isabelle; DYEN Michel; FAIVRE Catherine; GAGET Alain; GOUGOU Jocelyne; GRILLOT Fabien; GUGGIARI Gérard; JACQUIER Jean-Yves; MAUDUIT François; MORAT Franck; MOREAU Vincent; NOBLECOURT Martin; PICQ Bruno; PIERRETON Christophe; ROCHAIX Daniel; VENTURINI Jean-Maurice; WOLFF Corine

CC CŒUR DE SAVOIE (25)

BENDOTTI Romuald; BERGER SABATTEL Jean-Yves; BUEVOZ Eve; CLARAZ Jean-François; CONAND Anne; DE BRUYNE David; DELACHENAL Bertrand; DUC Jean-François; DUPARC Stéphane; DUVAL Olivier; FAVRE Christiane; FONTANA Hélène; GACHET Jacky; GRANGE Michel; LAYDEVANT Laurence; LOGEROT Yannick; MONNET Gilles; PAVILLET Yves; PICHON DEGUILHEM Fabienne; ROBERT Christophe; SAINT GERMAIN Rémy; SANDRAZ Eric; SANTAIS Béatrice; SCHNEIDER Sylvie; VILLAND Franck

DELEGUES SUPPLEANTS DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (25)

CA GRAND LAC (7) BALTHAZARD Pierre-Louis; CONVERT Jacques; DUBOUCHET REVOL Karine; MOIROUD Christophe; PETIT-GUILLAUME Sophie; POILLEUX Nicolas; POLLET Philippe

CA GRAND CHAMBERY (8) BASSET Monique; CAMOZ Michel; FATIGA Antoine; FLEURY Marc; MYARD-DALMAIS Micheline; SIMON Pierre; VALLIER Claude; VELLARD Jean-françois

CC CŒUR DE SAVOIE (10); BOCQUIN Jean-Luc; COMPOIS Sylvie; CORNELOUP Alain; COSTABLOZ Valérie; FAUCONET David; PEPIN François; PIAGET Chantal; PLANCHE Christelle; POMA Martine; VIGUET-CARRIN Sandrine

POUVOIRS : (11)

CA GRAND LAC (1) : MEUNIER Roland à **SIMONIAN Edouard**

CA GRAND CHAMBERY (4) : BASTIEN Patrick (Grand Lac) à **MAUDUIT François**; MUGNIERY Gilles à **BOIX-NEVEU Arthur**; PLATEAUX Claire à **DUNOD Isabelle**; GENNARO Alexandre à **GRILLOT Fabien**

CC CŒUR DE SAVOIE (6) : BAZIN Jean-Jacques à **VILLAND Franck**; BENETTI Jean-Luc à **LOGEROT Yves**; BOUVIER Nicole à **SAINT GERMAIN Rémy**; RAVIER Michel à **CLARAZ Jean-François**; VERTHUY Maxime à **DE BRUYNE David**; ROSSIGNOL Bernard à **LAYDEVANT Laurence**

Monsieur le Président rappelle que certaines délibérations de création d'emplois actuellement pourvus ou maintenus dans le tableau des emplois comportent des dispositions dont la rédaction s'avère inopportune aujourd'hui, notamment en matière de gestion des ressources humaines.

Dans ce contexte, il convient de les actualiser.

Il est rappelé qu'un emploi d'ingénieur principal a été créé par délibération du 22/12/2004. Les missions de cet emploi ne correspondent plus aux besoins actuels du syndicat mixte.

Il convient de les mettre jour comme suit :

- Conduire et piloter l'ensemble des tâches et étapes de travail d'une étude prospective traitant des problématiques d'aménagement du territoire ou directement liée aux enjeux du SCoT.
- Contribuer à la mise en œuvre du SCoT et à toute évolution du projet et du document le cas échéant.
- Piloter toute étude nécessaire aux évolutions du SCoT, ainsi que l'observatoire de suivi tout en assurant la production d'analyses et la mise en lien avec les enjeux du territoire.
- Assurer la production de publications concrètes et pédagogiques à destination des élus sur des problématiques liées au SCoT et plus largement à l'aménagement du territoire et à l'observatoire Métropole Savoie.
- Contribuer à une veille juridique sur les évolutions législatives liées à l'aménagement du territoire.
- Contribuer aux avis réglementaires de Métropole Savoie, en produire le cas échéant.
- Participer à l'organisation logistique et administrative des instances de Métropole Savoie.

L'agent doit répondre aux critères de diplôme et d'expérience professionnelle suivants : BAC + 5 de l'enseignement supérieur spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire ainsi qu'une expérience minimum de 10 à 15 ans dans les domaines de la planification et des études prospectives en aménagement du territoire.

Le niveau de rémunération est fixé par référence à la grille indiciaire du grade d'ingénieur principal, rémunération à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire pour le cadre d'emploi d'ingénieur principal.

Après en avoir délibéré, le comité syndical de Métropole Savoie décide de :

- **VALIDER** les missions de l'emploi d'ingénieur principal de chargé de mission Urbanisme ;
- **PRECISER** que le candidat doit répondre aux exigences de diplôme BAC + 5 de l'enseignement supérieur spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire et d'une expérience minimum de 10 à 15 ans dans les domaines de la planification et des études prospectives en aménagement du territoire ;
- **FIXER** le niveau de rémunération par référence à la grille indiciaire du grade d'ingénieur principal, rémunération à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire pour le cadre d'emploi d'ingénieur principal ;
- **DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Le Président,



Thibaut GUIGUE

METROPOLE SAVOIE

Syndicat mixte pour le
Schéma de Cohérence Territoriale
25 rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY
04 79 62 91 28 - info@metropole-savoie.com

Pour : 107 – Contre : 0 – Abstention : 0

Comité syndical du 13 décembre 2025

Délibération n° CS05-13122025

Objet : actualisation juridique – emploi rédacteur principal 1^{ère} classe

Les membres de Métropole Savoie, légalement convoqués en date du 1^{er} décembre 2025 par Thibaut Guigue, Président, se sont réunis le 13 décembre 2025 à La Motte-Servolex, à la salle Saint-Jean, 254 Avenue Saint-Exupéry.

Nombre de délégués : 184

- Nombre de délégués présents : 96
- Nombre de pouvoirs : 11
- Votes : 107

DELEGUES TITULAIRES DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (71)

CA GRAND LAC (16)

BADIN Benoît; BERNON Martine; BLANC Damien; BRAISSAND Jean-François; CARDE Daniel; CATTIE Serge; CHAPUIS Nicolas; GIMENEZ André; GIRARD Serge; GUIGUE Thibaut; MERCIER Yves; MONBEIG Corinne; PERSON Armelle; ROGNARD Olivier; SIMONIAN Edouard; VAIRYO Nicolas

CA GRAND CHAMBERY (30)

BAABAA Jimmy; BEGARD Cécile; BENEVEISE Marie; BERTHOMIER Christian; BERTHOUD Luc; BOCHATON Brigitte; BOIX-NEVEU Arthur; BOUCHET Daniel; BOUGAULT Nicolas; CARACO Alain; CARENCO Eric; CARLE Albert; DOHRMANN Emilie; DUNOD Isabelle; DYEN Michel; FAIVRE Catherine; GAGET Alain; GOUGOU Jocelyne; GRILLOT Fabien; GUGGIARI Gérard; JACQUIER Jean-Yves; MAUDUIT François; MORAT Franck; MOREAU Vincent; NOBLECOURT Martin; PICQ Bruno; PIERRETON Christophe; ROCHAIX Daniel; VENTURINI Jean-Maurice; WOLFF Corine

CC CŒUR DE SAVOIE (25)

BENDOTTI Romuald; BERGER SABATTEL Jean-Yves; BUEVOZ Eve; CLARAZ Jean-François; CONAND Anne; DE BRUYNE David; DELACHENAL Bertrand; DUC Jean-François; DUPARC Stéphane; DUVAL Olivier; FAVRE Christiane; FONTANA Hélène; GACHET Jacky; GRANGE Michel; LAYDEVANT Laurence; LOGEROT Yannick; MONNET Gilles; PAVILLET Yves; PICHON DEGUILHEM Fabienne; ROBERT Christophe; SAINT GERMAIN Rémy; SANDRAZ Eric; SANTAIS Béatrice; SCHNEIDER Sylvie; VILLAND Franck

DELEGUES SUPPLEANTS DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (25)

CA GRAND LAC (7) BALTHAZARD Pierre-Louis; CONVERT Jacques; DUBOUCHET REVOL Karine; MOIROUD Christophe; PETIT-GUILLAUME Sophie; POILLEUX Nicolas; POLLET Philippe

CA GRAND CHAMBERY (8) BASSET Monique; CAMOZ Michel; FATIGA Antoine; FLEURY Marc; MYARD-DALMAIS Micheline; SIMON Pierre; VALLIER Claude; VELLARD Jean-françois

CC CŒUR DE SAVOIE (10); BOCQUIN Jean-Luc; COMPOIS Sylvie; CORNELOUP Alain; COSTABLOZ Valérie; FAUCONET David; PEPIN François; PIAGET Chantal; PLANCHE Christelle; POMA Martine; VIGUET-CARRIN Sandrine

POUVOIRS : (11)

CA GRAND LAC (1) : MEUNIER Roland à **SIMONIAN Edouard**

CA GRAND CHAMBERY (4) : BASTIEN Patrick (Grand Lac) à **MAUDUIT François**; MUGNIERY Gilles à **BOIX-NEVEU Arthur**; PLATEAUX Claire à **DUNOD Isabelle**; GENNARO Alexandre à **GRILLOT Fabien**

CC CŒUR DE SAVOIE (6) : BAZIN Jean-Jacques à **VILLAND Franck**; BENETTI Jean-Luc à **LOGEROT Yves**; BOUVIER Nicole à **SAINT GERMAIN Rémy**; RAVIER Michel à **CLARAZ Jean-François**; VERTHUY Maxime à **DE BRUYNE David**; ROSSIGNOL Bernard à **LAYDEVANT Laurence**

Monsieur le Président rappelle que certaines délibérations de création d'emplois actuellement pourvus ou maintenus dans le tableau des emplois comportent des dispositions dont la rédaction s'avère inopportune aujourd'hui, notamment en matière de gestion des ressources humaines.

Dans ce contexte, il convient de les actualiser.

Il est rappelé que par délibération du 25/06/2022, un emploi permanent de rédacteur principal de la filière administrative a été créé pour un poste de chargée de mission Administration – Finances dont les missions sont les suivantes :

Gestion administrative :

- Planification, préparation, organisation et logistique des instances et réunions (ordre du jour, conception et rédaction des documents de séance...)
- Rédaction des délibérations et arrêtés – dépôt au contrôle de légalité
- Rédaction comptes rendus et procès-verbaux des instances et comités de pilotage
- Mise à jour des procédures – élaboration d'un référentiel

Gestion financière :

- Budget : participation à la définition des orientations budgétaires et financières de Métropole Savoie Production de supports de synthèse de présentation
- Subventions : participation à l'élaboration des dossiers de demandes de subvention, suivi des demandes d'acomptes et soldes, suivi des encaissements
- Saisie de la comptabilité et suivi de la trésorerie

Gestion des ressources humaines :

- Préparation et suivi des contrats, arrêtés, régime indemnitaire/RIFSEEP, mise à jour des dossiers des agents, déclarations de vacance, préparation des jurys de recrutement, relations avec la Préfecture et le Centre de gestion, suivi des formations, suivi des congés, RTT, CET, déclarations arrêts de travail, visites médicales
- Préparation des éléments de la paie, élaboration des bulletins de paie et des déclarations sociales

L'agent doit répondre aux critères de diplôme et d'expérience professionnelle suivants : BAC + 2 en gestion administrative et financière ainsi qu'une expérience significative de plus de 8 ans dans les domaines de la gestion administrative, financière, des ressources humaines, et de l'administration générale.

Il convient de mettre à jour les modalités de la rémunération comme suit :

Le niveau de rémunération est fixé par référence à la grille indiciaire du grade rédacteur principal 1ère classe, rémunération à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire pour le cadre des rédacteurs territoriaux.

Après en avoir délibéré, le comité syndical de Métropole Savoie décide de :

- **VALIDER** la mise à jour des modalités de fixation de la rémunération, en référence à la grille indiciaire du grade rédacteur principal 1ère classe, rémunération à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire pour le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ;
- **DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Le Président,



METROPOLE SAVOIE

Syndicat mixte pour le
Schéma de Cohérence Territoriale
25 rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY
04 79 62 91 28 - info@metropole-savoie.com

Pour : 107 – Contre : 0 – Abstention : 0

Thibaut GUIGUE

Comité syndical du 13 décembre 2025

Délibération n° CS06-13122025

Objet : actualisation juridique – emploi ingénieur principal – direction

Les membres de Métropole Savoie, légalement convoqués en date du 1^{er} décembre 2025 par Thibaut Guigue, Président, se sont réunis le 13 décembre 2025 à La Motte-Servolex, à la salle Saint-Jean, 254 Avenue Saint-Exupéry.

Nombre de délégués : 184

- Nombre de délégués présents : 96
- Nombre de pouvoirs : 11
- Votes : 107

DELEGUES TITULAIRES DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (71)

CA GRAND LAC (16)

BADIN Benoît; BERNON Martine; BLANC Damien; BRAISSAND Jean-François; CARDE Daniel; CATTIE Serge; CHAPUIS Nicolas; GIMENEZ André; GIRARD Serge; GUIGUE Thibaut; MERCIER Yves; MONBEIG Corinne; PERSON Armelle; ROGNARD Olivier; SIMONIAN Edouard; VAIRYO Nicolas

CA GRAND CHAMBERY (30)

BAABAA Jimmy; BEGARD Cécile; BENEVEISE Marie; BERTHOMIER Christian; BERTHOUD Luc; BOCHATON Brigitte; BOIX-NEVEU Arthur; BOUCHET Daniel; BOUGAULT Nicolas; CARACO Alain; CARENCO Eric; CARLE Albert; DOHRMANN Emilie; DUNOD Isabelle; DYEN Michel; FAIVRE Catherine; GAGET Alain; GOUGOU Jocelyne; GRILLOT Fabien; GUGGIARI Gérard; JACQUIER Jean-Yves; MAUDUIT François; MORAT Franck; MOREAU Vincent; NOBLECOURT Martin; PICQ Bruno; PIERRETON Christophe; ROCHAIX Daniel; VENTURINI Jean-Maurice; WOLFF Corine

CC CŒUR DE SAVOIE (25)

BENDOTTI Romuald; BERGER SABATTEL Jean-Yves; BUEVOZ Eve; CLARAZ Jean-François; CONAND Anne; DE BRUYNE David; DELACHENAL Bertrand; DUC Jean-François; DUPARC Stéphane; DUVAL Olivier; FAVRE Christiane; FONTANA Hélène; GACHET Jacky; GRANGE Michel; LAYDEVANT Laurence; LOGEROT Yannick; MONNET Gilles; PAVILLET Yves; PICHON DEGUILHEM Fabienne; ROBERT Christophe; SAINT GERMAIN Rémy; SANDRAZ Eric; SANTAIS Béatrice; SCHNEIDER Sylvie; VILLAND Franck

DELEGUES SUPPLEANTS DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (25)

CA GRAND LAC (7) BALHAZARD Pierre-Louis; CONVERT Jacques; DUBOUCHET REVOL Karine; MOIROUD Christophe; PETIT-GUILLAUME Sophie; POILLEUX Nicolas; POLLET Philippe

CA GRAND CHAMBERY (8) BASSET Monique; CAMOZ Michel; FATIGA Antoine; FLEURY Marc; MYARD-DALMAIS Micheline; SIMON Pierre; VALLIER Claude; VELLARD Jean-françois

CC CŒUR DE SAVOIE (10); BOCQUIN Jean-Luc; COMPOIS Sylvie; CORNELOUP Alain; COSTABLOZ Valérie; FAUCONET David; PEPIN François; PIAGET Chantal; PLANCHE Christelle; POMA Martine; VIGUET-CARRIN Sandrine

POUVOIRS : (11)

CA GRAND LAC (1) : MEUNIER Roland à **SIMONIAN Edouard**

CA GRAND CHAMBERY (4) : BASTIEN Patrick (Grand Lac) à **MAUDUIT François**; MUGNIERY Gilles à **BOIX-NEVEU Arthur**; PLATEAUX Claire à **DUNOD Isabelle**; GENNARO Alexandre à **GRILLOT Fabien**

CC CŒUR DE SAVOIE (6) : BAZIN Jean-Jacques à **VILLAND Franck**; BENETTI Jean-Luc à **LOGEROT Yves**; BOUVIER Nicole à **SAINT GERMAIN Rémy**; RAVIER Michel à **CLARAZ Jean-François**; VERTHUY Maxime à **DE BRUYNE David**; ROSSIGNOL Bernard à **LAYDEVANT Laurence**

Monsieur le Président rappelle que certaines délibérations de création d'emplois actuellement pourvus ou maintenus dans le tableau des emplois comportent des dispositions dont la rédaction s'avère inopportune aujourd'hui, notamment en matière de gestion des ressources humaines.

Dans ce contexte, il convient de les actualiser.

Il est rappelé qu'un emploi permanent d'ingénieur principal / attaché principal à temps non complet a été créé par délibération du 6/09/2014 pour le poste de Direction.

Depuis 2018, le poste de Direction est pourvu par Emmanuelle Blanchet dont les fonctions de direction ont été adossées à sa fonction de responsable de pôle urbanisme. Il s'avère que l'agent est, d'un point de vue administratif sur 2 emplois. Le poste de direction est assuré pleinement, dans l'ensemble de ses composantes, tant techniques, stratégiques et de pilotage managérial de l'équipe et du syndicat mixte.

La distinction des 2 postes ne correspondant pas à la réalité de l'organisation de Métropole Savoie, il est proposé d'affecter le poste de direction sur un emploi permanent à temps complet.

Dans ce contexte, il convient de modifier l'emploi permanent à temps non complet en emploi permanent à temps complet.

Il est précisé les points suivants :

- Le poste de Direction correspond à une fonction à temps complet. Ainsi, l'emploi permanent d'ingénieur principal est modifié sur un temps complet.
- Le niveau de rémunération est fixé par référence à la grille indiciaire du grade d'ingénieur principal, rémunération à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire pour le cadre d'emploi d'ingénieur principal.

Après en avoir délibéré, le comité syndical de Métropole Savoie décide de :

- **VALIDER** la transformation de l'emploi d'ingénieur principal de Direction à temps complet ;
- **FIXER** le niveau de rémunération par référence à la grille indiciaire du grade d'ingénieur principal, rémunération à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire pour le cadre d'emploi d'ingénieur principal ;
- **DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Le Président,



Thibaut GUIGUE

Pour : 107 – Contre : 0 – Abstention : 0

METROPOLE SAVOIE

Syndicat mixte pour le
Schéma de Cohérence Territoriale
25 rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY
04 79 62 91 28 - info@metropole-savoie.com

Comité syndical du 13 décembre 2025

Délibération n° CS07-13122025

Objet : Mutuelle - adhésion convention participation 2026-2031

Les membres de Métropole Savoie, légalement convoqués en date du 1^{er} décembre 2025 par Thibaut Guigue, Président, se sont réunis le 13 décembre 2025 à La Motte-Servolex, à la salle Saint-Jean, 254 Avenue Saint-Exupéry.

Nombre de délégués : 184

- Nombre de délégués présents : 96
- Nombre de pouvoirs : 11
- Votes : 107

DELEGUES TITULAIRES DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (71)

CA GRAND LAC (16)

BADIN Benoît; BERNON Martine; BLANC Damien; BRAISSAND Jean-François; CARDE Daniel; CATTIE Serge; CHAPUIS Nicolas; GIMENEZ André; GIRARD Serge; GUIGUE Thibaut; MERCIER Yves; MONBEIG Corinne; PERSON Armelle; ROGNARD Olivier; SIMONIAN Edouard; VAIRYO Nicolas

CA GRAND CHAMBERY (30)

BAABAA Jimmy; BEGARD Cécile; BENEVEISE Marie; BERTHOMIER Christian; BERTHOUD Luc; BOCHATON Brigitte; BOIX-NEVEU Arthur; BOUCHET Daniel; BOUGAULT Nicolas; CARACO Alain; CARENCO Eric; CARLE Albert; DOHRMANN Emilie; DUNOD Isabelle; DYEN Michel; FAIVRE Catherine; GAGET Alain; GOUGOU Jocelyne; GRILLOT Fabien; GUGGIARI Gérard; JACQUIER Jean-Yves; MAUDUIT François; MORAT Franck; MOREAU Vincent; NOBLECOURT Martin; PICQ Bruno; PIERRETON Christophe; ROCHAIX Daniel; VENTURINI Jean-Maurice; WOLFF Corine

CC CŒUR DE SAVOIE (25)

BENDOTTI Romuald; BERGER SABATTEL Jean-Yves; BUEVOZ Eve; CLARAZ Jean-François; CONAND Anne; DE BRUYNE David; DELACHENAL Bertrand; DUC Jean-François; DUPARC Stéphane; DUVAL Olivier; FAVRE Christiane; FONTANA Hélène; GACHET Jacky; GRANGE Michel; LAYDEVANT Laurence; LOGEROT Yannick; MONNET Gilles; PAVILLET Yves; PICHON DEGUILHEM Fabienne; ROBERT Christophe; SAINT GERMAIN Rémy; SANDRAZ Eric; SANTAIS Béatrice; SCHNEIDER Sylvie; VILLAND Franck

DELEGUES SUPPLEANTS DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (25)

CA GRAND LAC (7) BALTHAZARD Pierre-Louis; CONVERT Jacques; DUBOUCHET REVOL Karine; MOIROUD Christophe; PETIT-GUILLAUME Sophie; POILLEUX Nicolas; POLLET Philippe

CA GRAND CHAMBERY (8) BASSET Monique; CAMOZ Michel; FATIGA Antoine; FLEURY Marc; MYARD-DALMAIS Micheline; SIMON Pierre; VALLIER Claude; VELLARD Jean-françois

CC CŒUR DE SAVOIE (10); BOCQUIN Jean-Luc; COMPOIS Sylvie; CORNELOUP Alain; COSTABLOZ Valérie; FAUCONET David; PEPIN François; PIAGET Chantal; PLANCHE Christelle; POMA Martine; VIGUET-CARRIN Sandrine

POUVOIRS : (11)

CA GRAND LAC (1) : MEUNIER Roland à **SIMONIAN Edouard**

CA GRAND CHAMBERY (4) : BASTIEN Patrick (Grand Lac) à **MAUDUIT François**; MUGNIERY Gilles à **BOIX-NEVEU Arthur**; PLATEAUX Claire à **DUNOD Isabelle**; GENNARO Alexandre à **GRILLOT Fabien**

CC CŒUR DE SAVOIE (6) : BAZIN Jean-Jacques à **VILLAND Franck**; BENETTI Jean-Luc à **LOGEROT Yves**; BOUVIER Nicole à **SAINT GERMAIN Rémy**; RAVIER Michel à **CLARAZ Jean-François**; VERTHUY Maxime à **DE BRUYNE David**; ROSSIGNOL Bernard à **LAYDEVANT Laurence**

Monsieur le Président rappelle que l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique a notamment institué, à compter du 1er janvier 2026, une participation financière obligatoire des employeurs publics à des contrats d'assurance (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par leurs agents sur le risque « Santé ». Le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 fixe le montant minimal de cette participation financière à 15 € par mois et par agent, à compter du 1er janvier 2026.

Conformément à l'article L. 827-7 du code général de la fonction publique, les centres de gestion ont l'obligation de conclure, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, des conventions de participation destinées à couvrir leurs agents en matière de protection sociale complémentaire sur ce risque « Santé ». L'adhésion des employeurs territoriaux à ces conventions demeure facultative.

La protection sociale complémentaire sur le risque « Santé » permet d'apporter une couverture aux agents en matière de frais d'hospitalisation, d'achat de médicaments, de consultations médicales, de frais de prothèses ou d'appareillage.

Le Cdg73 a lancé une procédure de mise en concurrence pour le compte des employeurs territoriaux de la Savoie, afin de souscrire une convention de participation sur le risque « Santé ». Le Président rappelle que par délibération n° 07_29032025 du 29/03/2025 le comité syndical a donné mandat au Cdg73 afin de participer à cette procédure.

A l'issue de cette consultation, le Cdg73 a retenu l'offre la plus avantageuse, présentée par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et Relyens SPS. La convention de participation correspondante est conclue pour une durée de six ans, soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031.

Ainsi, le dispositif proposé permet aux agents de souscrire des garanties qualitatives et couvrantes à des tarifs attractifs. Trois formules de couverture sont proposées au choix des agents : une formule de base « panier de soins » qui correspond au « 100% santé », une formule « renforcée » et une formule « supérieure ».

Cette convention de participation est destinée à couvrir les agents actifs, fonctionnaires ou agents contractuels de droit public et de droit privé, les retraités ainsi que les ayants-droits. La tarification est adaptée par tranche d'âge pour les actifs.

L'employeur doit également définir le montant de participation financière accordée à chaque agent actif qui choisira d'adhérer au contrat proposé par la MNT en application de la convention de participation signée avec le Cdg73.

Le Président rappelle qu'une participation a été mise en place à Métropole Savoie depuis 10 ans. Par délibération du comité syndical n° 03_19122015 du 19/12/2015, le montant a été fixé à 15€. Il est proposé de faire évoluer le montant de la participation à 18€.

L'adhésion des agents n'est pas obligatoire. Néanmoins, à compter du 1er janvier 2026, les agents qui ne souscriront pas au contrat proposé par la MNT dans le cadre de la convention de participation ne pourront pas percevoir de participation de leur employeur, y compris dans le cadre d'un contrat individuel labellisé.

Enfin, dans le cadre de ce dispositif, il convient que l'employeur signe avec le Cdg73 la convention d'adhésion à la convention de participation sur le risque « Santé ». A ce titre, il est rappelé que cette mission est déployée par le Cdg73 dans le cadre de la cotisation additionnelle dont les collectivités et établissements publics affiliés s'acquittent déjà. Par conséquent, l'adhésion à cette convention de participation ne générera aucun frais de prestation supplémentaire.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L 827-1 et suivants ;

VU le Code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale ;

VU l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

VU le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

VU la délibération du comité syndical n° 07_29032025 en date du 29/03/2025 portant mandatement du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie afin de conclure une convention de participation sur le risque « Santé » ;

VU la délibération du conseil d'administration du Cdg73 n°43-2025 en date du 8 juillet 2025 portant attribution de la consultation relative à la conclusion et à l'exécution d'une convention de participation sur le risque « Santé » (2026-2031) ;

VU la délibération du conseil d'administration du Cdg73 n°44-2025 en date du 8 juillet 2025 relative à la convention d'adhésion des collectivités et établissements publics à la convention de participation pour la couverture du risque « Santé » (2026-2031) ;

VU la convention d'adhésion entre la collectivité/ l'établissement public et le Cdg73 ;

VU l'avis favorable du comité social territorial du 27/11/2025 ;

Considérant l'intérêt pour le syndicat mixte Métropole Savoie d'adhérer à la convention de participation pour ses agents ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical de Métropole Savoie décide de :

- **Article 1** : adhérer à la convention de participation pour le risque « Santé » proposée par le Centre de gestion de la Savoie, à compter du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2031.
- **Article 2** : approuver la convention d'adhésion à la convention de participation sur le risque « Santé » à intervenir entre Métropole Savoie et le Cdg73.
- **Article 3** : accorder sa participation financière aux agents fonctionnaires, agents contractuels de droit public et de droit privé en activité, ayant adhéré à la convention de participation sur le risque « Santé » du Cdg73. Pour ce risque, la participation financière de Métropole Savoie sera accordée exclusivement aux cotisations résultant de la convention de participation conclue entre le Cdg73 et la Mutuelle Nationale Territoriale.
- **Article 4** : fixer, pour le risque « Santé », le montant unitaire de participation de 18 € par agent et par mois à compter du 1er janvier 2026. La participation sera versée directement à l'agent.
- **Article 5** : préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
- **Article 6** : autoriser le Président à signer tous les documents utiles à l'adhésion à la convention de participation et à son exécution.

Le Président,



Thibaut GUIGUE

METROPOLE SAVOIE

Syndicat mixte pour le
Schéma de Cohérence Territoriale
25 rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY
04 79 62 91 28 - info@metropole-savoie.com

Pour : 107 – Contre : 0 – Abstention : 0

Comité syndical du 13 décembre 2025

Délibération n° CS01-13122025

Objet : débat d'orientations budgétaires

Les membres de Métropole Savoie, légalement convoqués en date du 1^{er} décembre 2025 par Thibaut Guigue, Président, se sont réunis le 13 décembre 2025 à La Motte-Servolex, à la salle Saint-Jean, 254 Avenue Saint-Exupéry.

Nombre de délégués : 184

- Nombre de délégués présents : 96
- Nombre de pouvoirs : 11
- Votes : 107

DELEGUES TITULAIRES DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (71)

CA GRAND LAC (16)

BADIN Benoît; BERNON Martine; BLANC Damien; BRAISSAND Jean-François; CARDE Daniel; CATTIE Serge; CHAPUIS Nicolas; GIMENEZ André; GIRARD Serge; GUIGUE Thibaut; MERCIER Yves; MONBEIG Corinne; PERSON Armelle; ROGNARD Olivier; SIMONIAN Edouard; VAIRYO Nicolas

CA GRAND CHAMBERY (30)

BAABAA Jimmy; BEGARD Cécile; BENEVEISE Marie; BERTHOMIER Christian; BERTHOUD Luc; BOCHATON Brigitte; BOIX-NEVEU Arthur; BOUCHET Daniel; BOUGAULT Nicolas; CARACO Alain; CARENCO Eric; CARLE Albert; DOHRMANN Emilie; DUNOD Isabelle; DYEN Michel; FAIVRE Catherine; GAGET Alain; GOUGOU Jocelyne; GRILLOT Fabien; GUGGIARI Gérard; JACQUIER Jean-Yves; MAUDUIT François; MORAT Franck; MOREAU Vincent; NOBLECOURT Martin; PICQ Bruno; PIERRETON Christophe; ROCHAIX Daniel; VENTURINI Jean-Maurice; WOLFF Corine

CC CŒUR DE SAVOIE (25)

BENDOTTI Romuald; BERGER SABATTEL Jean-Yves; BUEVOZ Eve; CLARAZ Jean-François; CONAND Anne; DE BRUYNE David; DELACHENAL Bertrand; DUC Jean-François; DUPARC Stéphane; DUVAL Olivier; FAVRE Christiane; FONTANA Hélène; GACHET Jacky; GRANGE Michel; LAYDEVANT Laurence; LOGEROT Yannick; MONNET Gilles; PAVILLET Yves; PICHON DEGUILHEM Fabienne; ROBERT Christophe; SAINT GERMAIN Rémy; SANDRAZ Eric; SANTAIS Béatrice; SCHNEIDER Sylvie; VILLAND Franck

DELEGUES SUPPLEANTS DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (25)

CA GRAND LAC (7) BALTHAZARD Pierre-Louis; CONVERT Jacques; DUBOUCHET REVOL Karine; MOIROUD Christophe; PETIT-GUILLAUME Sophie; POILLEUX Nicolas; POLLET Philippe

CA GRAND CHAMBERY (8) BASSET Monique; CAMOZ Michel; FATIGA Antoine; FLEURY Marc; MYARD-DALMAIS Micheline; SIMON Pierre; VALLIER Claude; VELLARD Jean-françois

CC CŒUR DE SAVOIE (10); BOCQUIN Jean-Luc; COMPOIS Sylvie; CORNELOUP Alain; COSTABLOZ Valérie; FAUCONET David; PEPIN François; PIAGET Chantal; PLANCHE Christelle; POMA Martine; VIGUET-CARRIN Sandrine

POUVOIRS : (11)

CA GRAND LAC (1) : MEUNIER Roland à **SIMONIAN Edouard**

CA GRAND CHAMBERY (4) : BASTIEN Patrick (Grand Lac) à **MAUDUIT François**; MUGNIERY Gilles à **BOIX-NEVEU Arthur**; PLATEAUX Claire à **DUNOD Isabelle**; GENNARO Alexandre à **GRILLOT Fabien**

CC CŒUR DE SAVOIE (6) : BAZIN Jean-Jacques à **VILLAND Franck**; BENETTI Jean-Luc à **LOGEROT Yves**; BOUVIER Nicole à **SAINT GERMAIN Rémy**; RAVIER Michel à **CLARAZ Jean-François**; VERTHUY Maxime à **DE BRUYNE David**; ROSSIGNOL Bernard à **LAYDEVANT Laurence**

Monsieur le Président demande à Monsieur Olivier ROGNARD de présenter les grandes lignes des orientations budgétaires pour 2026. Il s'ensuit un débat.

Le budget primitif 2026 sera élaboré en tenant compte des différentes observations qui ont été formulées.

Le Comité syndical de Métropole Savoie prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires préalablement à l'élaboration du budget primitif 2026.

Le Président,



Thibaut GUIGUE

Pour : 107 – Contre : 0 – Abstention : 0

METROPOLE SAVOIE

Syndicat mixte pour le
Schéma de Cohérence Territoriale
25 rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY
04 79 62 91 28 - info@metropole-savoie.com

Comité syndical du 13 décembre 2025

Délibération n° CS02-13122025

Objet : tableau des emplois – mise à jour

Les membres de Métropole Savoie, légalement convoqués en date du 1^{er} décembre 2025 par Thibaut Guigue, Président, se sont réunis le 13 décembre 2025 à La Motte-Servolex, à la salle Saint-Jean, 254 Avenue Saint-Exupéry.

Nombre de délégués : 184

- Nombre de délégués présents : 96
- Nombre de pouvoirs : 11
- Votes : 107

DELEGUES TITULAIRES DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (71)

CA GRAND LAC (16)

BADIN Benoît; BERNON Martine; BLANC Damien; BRAISSAND Jean-François; CARDE Daniel; CATTIE Serge; CHAPUIS Nicolas; GIMENEZ André; GIRARD Serge; GUIGUE Thibaut; MERCIER Yves; MONBEIG Corinne; PERSON Armelle; ROGNARD Olivier; SIMONIAN Edouard; VAIRYO Nicolas

CA GRAND CHAMBERY (30)

BAABAA Jimmy; BEGARD Cécile; BENEVISE Marie; BERTHOMIER Christian; BERTHOUD Luc; BOCHATON Brigitte; BOIX-NEVEU Arthur; BOUCHET Daniel; BOUGAULT Nicolas; CARACO Alain; CARENCO Eric; CARLE Albert; DOHRMANN Emilie; DUNOD Isabelle; DYEN Michel; FAIVRE Catherine; GAGET Alain; GOUGOU Jocelyne; GRILLOT Fabien; GUGGIARI Gérard; JACQUIER Jean-Yves; MAUDUIT François; MORAT Franck; MOREAU Vincent; NOBLECOURT Martin; PICQ Bruno; PIERRETON Christophe; ROCHAIX Daniel; VENTURINI Jean-Maurice; WOLFF Corine

CC CŒUR DE SAVOIE (25)

BENDOTTI Romuald; BERGER SABATTEL Jean-Yves; BUEVOZ Eve; CLARAZ Jean-François; CONAND Anne; DE BRUYNE David; DELACHENAL Bertrand; DUC Jean-François; DUPARC Stéphane; DUVAL Olivier; FAVRE Christiane; FONTANA Hélène; GACHET Jacky; GRANGE Michel; LAYDEVANT Laurence; LOGEROT Yannick; MONNET Gilles; PAVILLET Yves; PICHON DEGUILHEM Fabienne; ROBERT Christophe; SAINT GERMAIN Rémy; SANDRAZ Eric; SANTAIS Béatrice; SCHNEIDER Sylvie; VILLAND Franck

DELEGUES SUPPLEANTS DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (25)

CA GRAND LAC (7) BALTHAZARD Pierre-Louis; CONVERT Jacques; DUBOUCHET REVOL Karine; MOIROUD Christophe; PETIT-GUILLAUME Sophie; POILLEUX Nicolas; POLLET Philippe

CA GRAND CHAMBERY (8) BASSET Monique; CAMOZ Michel; FATIGA Antoine; FLEURY Marc; MYARD-DALMAIS Micheline; SIMON Pierre; VALLIER Claude; VELLARD Jean-françois

CC CŒUR DE SAVOIE (10); BOCQUIN Jean-Luc; COMPOIS Sylvie; CORNELOUP Alain; COSTABLOZ Valérie; FAUCONET David; PEPIN François; PIAGET Chantal; PLANCHE Christelle; POMA Martine; VIGUET-CARRIN Sandrine

POUVOIRS : (11)

CA GRAND LAC (1) : MEUNIER Roland à **SIMONIAN Edouard**

CA GRAND CHAMBERY (4) : BASTIEN Patrick (Grand Lac) à **MAUDUIT François**; MUGNIERY Gilles à **BOIX-NEVEU Arthur**; PLATEAUX Claire à **DUNOD Isabelle**; GENNARO Alexandre à **GRILLOT Fabien**

CC CŒUR DE SAVOIE (6) : BAZIN Jean-Jacques à **VILLAND Franck**; BENETTI Jean-Luc à **LOGEROT Yves**; BOUVIER Nicole à **SAINT GERMAIN Rémy**; RAVIER Michel à **CLARAZ Jean-François**; VERTHUY Maxime à **DE BRUYNE David**; ROSSIGNOL Bernard à **LAYDEVANT Laurence**

Monsieur le Président rappelle que le tableau des emplois de Métropole Savoie comporte 12 emplois dont 8 sont pourvus par 7 agents. Il n'a pas fait l'objet d'actualisation depuis plusieurs années. C'est pourquoi, il convient de le mettre à jour afin d'être en phase avec la réalité de l'équipe technique.

La mise à jour à opérer consiste à :

- Supprimer les 4 emplois suivants : ingénieur principal (responsable pôle urbanisme), ingénieur (chargé de mission urbanisme), attaché (chargée de mission administratif-finances-communication) et adjoint administratif principal 2nde classe (assistant administratif) ; il est précisé que la suppression de l'emploi d'ingénieur (chargé de mission urbanisme) prendra effet le 1^{er} mars 2026 et la suppression de l'emploi d'ingénieur principal (responsable du pôle urbanisme) prendra effet au 1^{er} janvier 2026 ;
- Transformer l'emploi d'ingénieur principal à temps non complet (direction) en emploi à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2026 ;
- Faire évoluer un agent Chargé de mission urbanisme sur un emploi d'ingénieur principal (Chef de projet urbanisme).

Au terme de cette mise à jour, le tableau des emplois est le suivant :

Filière	Catégorie	Grade	Poste	Durée de travail	Pourvu
Administratif / Technique	A	Attaché principal / Ingénieur principal	Direction	Temps complet	1
Administratif	B	Rédacteur principal, 1 ^{ère} classe	Chargé de mission administration-finances	Tps complet	1
Technique	A	Ingénieur	Chargé d'études SIG - géomatique	Tps complet	1
Technique	A	Ingénieur	Chargé de mission urbanisme	Tps complet	1
Administratif	A	Attaché	Chargée de mission aménagement du territoire	Tps complet	1
Technique	A	Ingénieur	Chargé de mission urbanisme - Géomatique	Tps complet	1
Technique	A	Ingénieur principal	Chef de projet urbanisme	Tps complet	1
Technique	A	Ingénieur principal	Chargé de mission urbanisme	Tps complet	0

VU le tableau des emplois ;

VU l'avis du comité social territorial du 27 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical de Métropole Savoie décide de :

- **ADOPTER** la mise à jour du tableau des emplois ainsi proposée ;
- **DIRE** que les crédits inscrits au budget sont en adéquation.

Le Président,



METROPOLE SAVOIE

Syndicat mixte pour le
 Schéma de Cohérence Territoriale
 25 rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY
 04 79 62 91 28 - info@metropole-savoie.com

Pour : 107 – Contre : 0 – Abstention : 0

Thibaut GUIGUE